

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 février 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - David GALTIER - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Sophie JOISSAINS - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL.

Etaient absents et représentés Madame et Monsieur :

Daniel GAGNON représenté par Roland GIBERTI - Véronique MIQUELLY représentée par Serge PEROTTINO.

Etaient absents et excusés Madame et Messieurs :

Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Pascal MONTECOT.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

MOB 018-9484/21/BM

■ Renouvellement de l'adhésion et de la cotisation de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'Observatoire Régional des Transports et paiement de la cotisation 2021

MET 21/17632/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'Observatoire Régional des Transports (ORT) s'inscrit juridiquement dans le cadre d'une Association de type loi de 1901.

C'est un lieu d'échanges, d'information et de réflexion sur la situation et l'évolution du secteur des transports en PACA. Il regroupe les professionnels et les utilisateurs des transports de marchandises et de voyageurs, les Institutions, les services de l'Etat et toute personne morale intéressée par l'activité des transports dans la région. Il recueille, traite et diffuse des statistiques et des études.

Un centre de documentation économique est à la disposition de ses membres.

L'Observatoire Régional des Transports a un triple but :

- Être un lieu d'échanges entre les professionnels et les utilisateurs des transports de marchandises et de voyageurs, les Institutions, les services de l'Etat et toutes personnes morales intéressées par l'activité des transports dans la région.
- Recueillir, traiter et diffuser des statistiques et des études.
- Constituer un centre de documentation économique à la disposition de ses membres.

Signé le 18 Février 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 02 mars 2021

Par ailleurs, pour développer des outils de connaissance et d'information et offrir à ses membres les éclairages utiles à leurs missions, l'association met en place un système d'informations réciproques et organise des actions de collecte statistique, de traitement d'information et de diffusion d'études et de recherches.

Dans ce but, l'ORT assure :

- La publication trimestrielle d'une revue, "Le Journal des Transports" ;
- La publication annuelle d'un dépliant "Les Chiffres clés des transports" ;
- L'organisation de courts débats thématiques ;
- L'organisation de journées semestrielles de présentations d'études ;
- L'animation de groupes de travail thématiques.

L'association bénéficie du financement de l'Etat, du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de ses membres.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a adhéré à cette association par délibération TRA 023-4618/18/CM du 18 octobre 2018, puis a renouvelé son adhésion pour les années suivantes.

En renouvelant l'adhésion à l'ORT en tant que membre actif pour l'année 2021, la Métropole Aix-Marseille-Provence bénéficiera de l'ensemble du cadre de dialogue, d'échanges, d'études et de documentation de l'association, pour l'ensemble des études, orientations stratégiques et observatoire de la mobilité, pilotés par la DGA Mobilité, Transports et Déplacements.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération N°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération TRA 023-4618/18/CM du 18 octobre 2018 portant l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'observatoire Régional des Transports Provence Alpes Côte d'Azur ;
- La délibération TRA 050-7367/19/BM du 19 décembre 2019 portant le renouvellement de l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'observatoire Régional des Transports Provence Alpes Côte d'Azur.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt général qui s'attache à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de mobilité ;

Signé le 18 Février 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 02 mars 2021

- L'intérêt et la nécessité des échanges de données et d'information dans le domaine partagé du transport de fret et de voyageur.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés le renouvellement de l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence en tant que membre actif à l'Observatoire Régional des Transports pour l'année 2021 et le paiement de la cotisation d'un montant de 750 euros HT.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe des transports 2021 de la Métropole, sous-politique A420, chapitre 011, nature 6281.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS